

Bruxelles, le 8 juin 2018 (OR. en)

9898/18 ADD 1

Dossier interinstitutionnel: 2018/0236 (COD)

> ESPACE 29 **ENER 227 RECH 278 EMPL 310 COMPET 428 CSC 188 IND 159 CSCGNSS 1 EU-GNSS 15** CSDP/PSDC 311 CFSP/PESC 543 **TRANS 251 AVIATION 84 CADREFIN 85 MAR 79 CODEC 1007 TELECOM 172** IA 194

MI 440

PROPOSITION

Origine:	Pour le secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, directeur
Date de réception:	8 juin 2018
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2018) 447 final
Objet:	ANNEXE à la PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant le programme spatial de l'Union et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial et abrogeant les règlements (UE) n° 912/2010, (UE) n° 1285/2013, (UE) n° 377/2014 et la décision n° 541/2014/UE

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2018) 447 final.

p.j.: COM(2018) 447 final

9898/18 ADD 1 mm

> DGG3C FR



Bruxelles, le 6.6.2018 COM(2018) 447 final

ANNEX 1

ANNEXE

du

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

établissant le programme spatial de l'Union et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial et abrogeant les règlements (UE) n° 912/2010, (UE) n° 1285/2013, (UE) n° 377/2014 et la décision n° 541/2014/UE

{SWD(2018) 327 final} - {SWD(2018) 328 final}

FR FR

ANNEXE

INDICATEURS DESTINÉS À L'ÉVALUATION DU PROGRAMME

Le programme fera l'objet d'un suivi étroit sur la base d'un ensemble d'indicateurs visant à déterminer dans quelle mesure les objectifs spécifiques du programme ont été atteints et dans une perspective de minimisation des charges et coûts administratifs. À cette fin, des données seront recueillies en ce qui concerne l'ensemble suivant d'indicateurs clés:

Les indicateurs devraient être liés aux objectifs spécifiques, mais sans les répéter pour éviter les incohérences.

Objectif spécifique n° 1: fournir des services avancés et, le cas échéant, sécurisés de positionnement, de radionavigation et de datation

Indicateur nº 1: précision du signal (GNSS)

Objectif spécifique n° 2: fournir des données et informations d'observation de la Terre précises et fiables afin de soutenir la mise en œuvre et le suivi des politiques de l'Union et de ses États membres dans les domaines de l'environnement, du changement climatique, de l'agriculture et du développement rural, de la protection civile, de la sûreté et de la sécurité, ainsi que de l'économie numérique

Indicateur nº 1: nombre d'utilisateurs de Copernicus

Indicateur nº 2: ajout de nouveaux services Copernicus

Objectif spécifique n° 3: améliorer les capacités SST permettant de surveiller, de suivre et d'inventorier les objets spatiaux, de surveiller la météorologie spatiale ainsi que de cartographier et de mettre en réseau les capacités NEO de l'Union

Indicateur nº 1: nombre d'utilisateurs des composantes SSA

Indicateur n° 2: disponibilité des services

Objectif spécifique n° 4: assurer la disponibilité à long terme de services de télécommunications par satellite fiables, sécurisés et rentables avec une garantie appropriée d'accès et de robustesse pour faire face aux actes malveillants

Indicateur n° 1: nombre d'utilisateurs de Govsatcom

Indicateur n° 2: disponibilité des services

Objectif spécifique n° 5: contribuer à une capacité d'accès à l'espace autonome, sécurisée et rentable

Indicateur n° 1: nombre de lancements pour les activités spatiales de l'UE

Objectif spécifique n° 6: pour les actions de soutien au secteur spatial: soutenir et renforcer la compétitivité, l'entrepreneuriat, les compétences et la capacité d'innovation des personnes

physiques et morales de l'Union actives ou souhaitant le devenir dans ce secteur, en particulier en ce qui concerne la position et les besoins des petites et moyennes entreprises et des start-up

Indicateur n° 1: croissance dans le secteur en aval lié aux activités spatiales